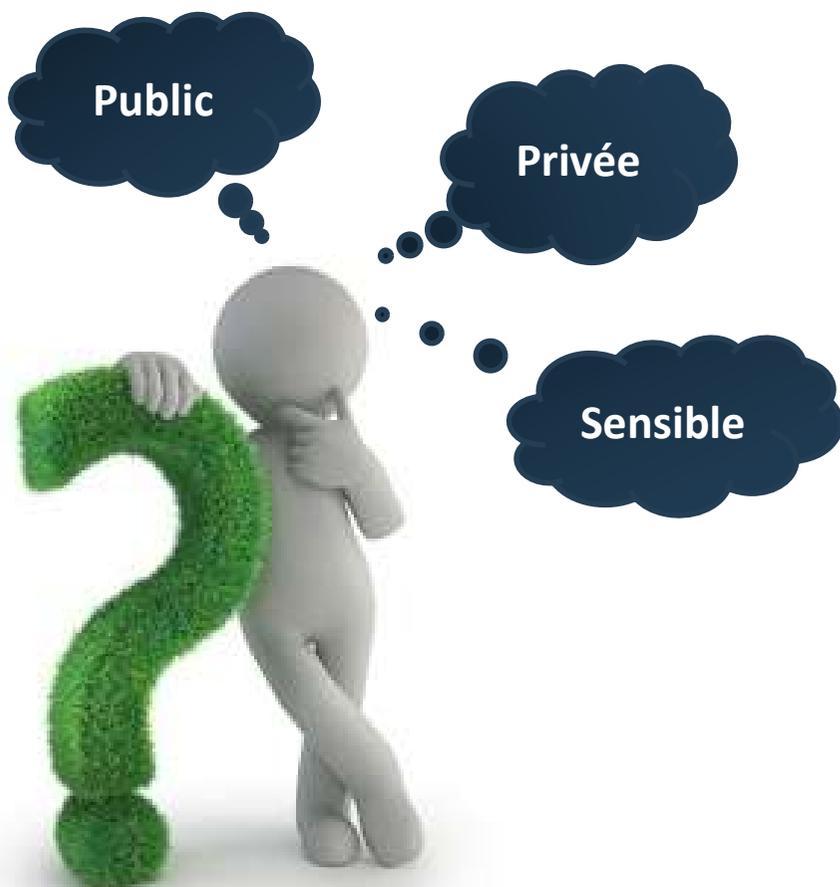


Données publiques – données privées



Donnée publique : donnée collectée ou produite, dans le cadre de sa mission, par un service public, sur fonds publics ; ou donnée collectée ou produite par un individu ou un organisme privé dans le cadre d'un programme financé par des fonds publics.

Exemples :

- Observations réalisées par les salarié.e.s du CBN de Brest dans le cadre de leurs missions
- Observations réalisées dans le cadre d'un programme tels que les ABC

Donnée privée : donnée produite par une personne ou un organisme privé, à titre volontaire et sur fonds propres, en dehors de toute obligation réglementaire ou contractuelle.

Exemple :

- Observations des bénévoles du CBN de Brest, de Bretagne Vivante (hors programme spécifique) : Inventaire permanent

Un observateur bénévole peut décider de rendre ses données publiques (cession des droits patrimoniaux)

Donnée sensible (donnée d'espèce sensible) : donnée d'espèce rare ou menacée dont la communication pourrait nuire au maintien de cette espèce (risque de destruction ou de pillage). Listes établies à l'échelle régionale, validées par le préfet de région.

Bretagne : Liste établie en 2019

(https://www.cbnbrest.fr/pmb_pdf/CBNB_Quere_2019_68847.pdf)

La diffusion des données par le CBN de Brest

Données publiques non sensibles



Précision maximale



Diffusion en accès libre



Outils du CBN de Brest

Données privées et données publiques sensibles



Floutées à la commune



Diffusion en accès libre



Transmission aux plateformes régionales, nationales et mondiales



Précision maximale



Diffusion sur demande

Encadrée par convention qui cadre l'utilisation des données

Les outils de diffusion du CBN de Brest

Système d'information **Calluna** : outil interne du CBN de Brest (bases de données « métier »)

- Toutes les données à leur niveau de précision maximal (données publiques & privées)
- Référentiels : nomenclature, statut, géographie

→ **Utilisation pour les travaux du CBN de Brest, ex. Listes rouges, expertises CBNB, mise en œuvre d'actions de conservation et d'alerte**

Application **eCalluna** : porter à connaissance du CBN de Brest (tout public)

- Données flore et lichens (« taxons »)
- Données de synthèse : commune, département, région, TAG. Cartes de répartition & listes de taxons
- Consultation en ligne & téléchargement (cartes & listes)

→ **Mise à disposition de données de synthèse (spécialistes et généralistes, données validées)**



Visualiseur **GéoCalluna** : porter à connaissance du CBN de Brest (tout public)

- Données flore, lichens, végétations, habitats
- Données cartographiques publiques produites par le CBN de Brest

→ **Mise à disposition de données publiques**

→ **Mise à disposition de cartes de synthèse** (Couche d'alerte, Couche des zones non prospectées à la maille 1 km²),...



Données également téléchargeables à partir du catalogue des données du CBN de Brest

Partage avec les portails régionaux, nationaux et mondiaux



CBN de Brest

Observatoire interrégional flore et lichens
Organisation et animation du recueil d'observations
Centralisation, validation, agrégation des données



Biodiv'Bretagne

Visualisation et téléchargement des données d'observation d'espèces disponibles en Bretagne
Plateforme régionale du SINP
Piloté par l'Observatoire de l'environnement en Bretagne
<https://data.biodiversite-bretagne.fr/>



OpenObs

Visualisation et téléchargement des données d'observation disponibles dans l'Inventaire national du patrimoine naturel
Plateforme nationale du SINP
Piloté par PatriNat
<https://openobs.mnhn.fr/>



Partage des données publiques

Pratique du CBN de Brest :

Données anonymisées (pas de transmission de noms de personnes)

Données d'origine publique

→ Diffusion à leur niveau de précision maximale à l'exception des données d'observation d'espèces « sensibles » pour lesquelles la donnée est floutée à la commune

Données d'origine privée

→ Données diffusées floutées à la commune



Global Biodiversity Information Facility (GBIF)

Portail mondial d'accès aux données d'observation sur les espèces Réseau international & infrastructure de données financé par les gouvernements mondiaux
<https://www.gbif.org/fr/>

Mise à disposition de données sur demande

Bretagne 2024 :
92 sollicitations

Qui sollicite le CBN de Brest ?

- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bureaux d'études
- Collectivités
- Services de l'Etat (police de la nature)

Pour quoi faire ?

- Diagnostics écologiques : ABC, études de sites naturels... (36%)
- Projets de conservation et de restauration de la biodiversité (18%)
- Gestion EEE (12%)
- Etudes réglementaires (8%)

Quel type de données ?

- Données d'origine publique et privée
- **Données de localisation précise d'espèces rares et menacées / protégées**
- Données de localisation précise d'espèces exotiques envahissantes
- Données de synthèse (analyse d'enjeux) : listes d'espèces pour un territoire donné
- Données de localisation précise toutes espèces confondues

Procédure

1. Demande arrive au CBN de Brest qui l'analyse : données concernées
2. Etablissement d'une convention qui définit les règles d'utilisation et de rediffusion (notamment : pas de diffusion vers des tiers sans autorisation expresse)
3. Transmission des données au demandeur

Mise à disposition de données sur demande

Bretagne 2024 :
92 sollicitations

Qui sollicite le CBN de Brest ?

- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bureaux d'études
- Collectivités
- Services de l'Etat (police de la nature)

Pour quoi faire ?

- Diagnostics écologiques : ABC, études de sites naturels... (36%)
- Projets de conservation et de restauration de la biodiversité (18%)
- Gestion EEE (12%)
- Etudes réglementaires (8%)

Quel type de données ?

- Données d'origine publique et privée
- Données de localisation précise d'espèces rares et menacées / protégées
- Données de localisation précise d'espèces exotiques envahissantes
- Données de synthèse (analyse d'enjeux) : listes d'espèces pour un territoire donné
- Données de localisation précise toutes espèces confondues

**Nouveau
carnet de
terrain**

**Données
privées :
autorisation de
diffusion**

Procédure

1. Demande arrive au CBN de Brest qui l'analyse : données concernées
2. Etablissement d'une convention qui définit les règles d'utilisation et de rediffusion (notamment : pas de diffusion vers des tiers sans autorisation expresse)
3. Transmission des données au demandeur